

Le Chartrain

Journal d'informations municipales - Octobre 2013

Vie municipale En ville Enfance - Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

Retour sur Images



... 28 août

Des jeunes des communes du Syndicat se sont "rencontrés" pour des Eaux Lympiades dans les bassins de la piscine de La Conterrie



... 21 septembre

Noces de diamant de Viviane et Henri Chevrier, 60 ans jour pour jour après leur union à la Mairie de Saint-Jacques.



... 28 septembre

Le club chartrain de l'Espérance a reçu le label "Qualité Football" par le District d'Ille-et-Vilaine. Cette distinction récompense les efforts réalisés au sein de l'Ecole de Foot.

Sommaire...

Vie municipale

- (P2) Conseil Municipal du 23 sept.
- (P2) Le fleurissement récompensé
- (P2) Visite de quartier
- (P3) Eclairage public
- (P3) Opération logement
- (P3) Achat mutualisé

Côté asso

- (P4) Cérémonie du Mérite associatif
- (P5) Les 40^e Foulées
- (P5) Fête des Jumelages

En ville

- (P6) Baissons le volume
- (P6) Cap ou pas cap !
- (P6) Vie éco

Culture

- (P7) Orchestre à l'école
- (P7) Territoires d'expériences (suite)

Enfance Jeunesse

- (P8) Collège de Fontenay
- (P8) Pour les vacances

A lire aussi...

- (P3) Edito

Territoires d'expériences Un défi photographique relevé

En septembre 2012, le Carré d'Art, en partenariat avec L'Aparté, lieu d'art contemporain du Pays de Montfort, a mis en place une résidence de création photographique. Six artistes ont relevé le défi de Territoires d'expériences. Le fruit de leurs recherches donne lieu à une exposition collective d'octobre à décembre 2013, simultanément dans les deux structures. Eclairage sur une aventure humaine et artistique.

Cinq photographes rennais ont été retenus pour participer à cette résidence : Muriel Bordier, Delphine Dauphy, Marc Loyon, Cédric Martigny et Pascal Mirande. Formés et accompagnés pendant plus d'un an par le photographe catalan Israel Ariño, spécialiste des techniques anciennes, ils sont partis à la rencontre des deux territoires et de leurs habitants.

L'objectif de cette résidence de création était de favoriser l'émergence de représentations à la fois documentaires et artistiques. Le parti pris artistique a été de retenir une technique datant du XIX^e siècle : le collodion humide et la prise de vue à l'aide de chambres photographiques de grand format. Ce procédé permet d'obtenir des clichés sur plaques de verre ou de métal d'une grande finesse et de rendre une gamme de gris particulièrement étendue. Outre la nature aléatoire du résultat, la contrainte majeure de ce procédé concerne le temps de réalisation de l'image : en effet, les plaques doivent être exposées puis développées juste après leur préparation, alors qu'elles sont encore humides (20 minutes maximum). Issu d'univers artistiques différents, chaque photographe a ainsi



Une Chartraine s'est prêtée au jeu photographique de Muriel Bordier... La reconnaissez-vous ?

exploité le thème avec son propre regard. Pendant que certains se sont attachés à une description documentaire de l'architecture et des paysages, d'autres ont eu recours à la mise en scène ou à des univers plus fictionnels. Leurs œuvres transmettent un aperçu de la diversité de notre environnement.

A la manière de...

Delphine Dauphy a réalisé des portraits sur les lieux de loisirs du Pays de Montfort. A Chartres de Bretagne, elle s'est intéressée plus particulièrement aux espaces agricoles et naturels : "Emblématiques d'un mode de vie voué

à une disparition progressive, les exploitants agricoles et propriétaires terriens appellent à être gardés en mémoire. Le collodion, dans ce qu'il implique de retour au passé, les projettent dans un futur antérieur", souligne-t-elle.

Israel Ariño, l'artiste intervenant formateur, a réalisé des images sur des plaques de verre de 50x50 cm sur les bords du lac de Trémelin. Inspiré par la magie des lieux, il s'est approprié l'esthétique particulière du collodion pour créer une fantasmagorie qui fait revivre à travers les personnes représentées les mythes et légendes nés de son imagination.

Muriel Bordier a choisi de travailler, à l'instar du photographe Edward S. Curtis à la fin du 19^e siècle, sur la thématique des Indiens d'Amérique du Nord : "Le collodion humide est une fabuleuse technique mais très déstabilisante pour un photographe d'aujourd'hui. Elle bouscule nos pratiques. On ne sait jamais ce que l'on va réellement obtenir. Le modèle et le photographe découvrent ensemble le résultat d'un travail en commun". Muriel est allée à la rencontre des aînés de l'Ehpad de la Poterie : "Je suis arrivée avec une grande malle en guise de labo portable. Nous avons pris le temps de faire connaissance, d'expliquer le procédé. Malgré les déguisements qui les travestissaient en indiens, les temps de pause et l'incertitude du résultat, les résidents, comme l'équipe m'ont fait confiance. C'est une expérience formidable", explique l'artiste.

Cédric Martigny a porté son regard sur les salariés de l'entreprise Cooperl, abattoir situé à Montfort-sur-Meu. Il tente ainsi de donner une représentation du travail, ici celui de la viande. Pour cela, il a enregistré les gestes quotidiens et répétitifs effectués par les salariés sur la chaîne de l'abattoir.

... Suite en page 7

Expositions

Entrée libre et ouverte à tous

- Au Carré d'Art à Chartres de Bretagne du 10 octobre au 5 décembre.
- A la résidence de La Poterie En octobre
- A L'Aparté à Iffendic du 11 octobre au 18 décembre.

Samedi 12 octobre

- Conférence "Historique de la technique du collodion : par Gwenola Furic (conservatrice-restauratrice du patrimoine photographique) à 10h30, à la Médiathèque de Chartres.
- Rencontres : les 6 photographes seront présents au Carré d'Art à partir de 11h15.

Octobre 2013 - N° 13.08

LE CHARTRAIN

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr



Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
Adjoint à la Communication : Alain Miclard
Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
Maquette : Fabienne Faujour

Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com

Conseil municipal du 23 septembre 2013

■ Aménagement - Urbanisme

. Opération de construction : présentation du projet.

La société Cap Accession envisage la construction d'un immeuble de 29 logements, de gabarit R+2+attique, à l'angle de l'avenue Constant Mérel et la rue de Bretagne. M. Boucheton architecte et Mme Lefeuve gérante de la Sth Cap Accession ont présenté ce projet qui comprendra 14 logements en accession aidée, 8 en locatif social et 7 en accession libre. Cette opération sera développée sur un prochain Chartrain.

. ZAC "Les Portes de la Seiche" - Phase 1 : commercialisation et compromis de vente.

Le Conseil a fixé les bases de la charge foncière pour les promoteurs privés et sociaux de la phase 1 représentant 256 logements. Pour les logements en accession libre : 320 € hors taxe le m² de surface habitable ; pour les logements en accession aidée et locatifs sociaux : 228 € hors taxe le m² de surface habitable.

. Propriété de Rennes Métropole - 15, rue de Féridan : convention de mise en réserve.

Les Consorts Guedeu ont sollicité la commune, pour acquérir leur propriété située au 15, rue de Féridan sur une parcelle de 817 m². Cette parcelle est classée en zone UA2 au PLU et elle est intégrée au site de renouvellement urbain "Auditoire-Brocéliande" faisant l'objet d'une orientation d'aménagement du PLU. Rennes Métropole a été sollicité pour acquérir à l'amiable cette propriété au prix de 139 462 €. Le Conseil autorise la convention de mise en réserve du bien.

. Création d'un Pôle Enfance : attribution du marché d'études de programmation.

Le Conseil a décidé d'engager la réflexion sur le projet du Pôle Enfance, qui regroupera les écoles maternelle et élémentaire publiques, le restaurant municipal dédié aux deux écoles, le

RASED et le Centre de loisirs, sur le site de l'avenue Brocéliande. Dans le cadre de ce projet seront également examinées l'implantation d'équipements sportifs parascolaires ainsi que la relocalisation d'une crèche implantée actuellement à la Ferme des Peupliers. Une consultation réglementaire a été engagée. Suite au déroulement de la procédure, le Conseil a attribué le marché au groupement composé du cabinet ARJUNA - 44 - Nantes, l'économiste "société Equation" et le bureau d'études BBN Conseil pour un montant de 34 500 € HT.

. Rénovation de l'éclairage public : demande de subvention

Le Conseil municipal a décidé de rénover le tronçon de l'éclairage public avenue de la Marionnaise à partir de la rue de Calarasi jusqu'à l'immeuble en construction. Le coût des travaux est estimé à 27 978,30 € TTC. Une subvention sera sollicitée auprès du Syndicat Départemental d'Electricité d'I&V.

■ Finances

. Décision modificative n°1/2013

Le Conseil vote des crédits complémentaires pour un montant global de 106 200 € en section de fonctionnement tant en dépenses qu'en recettes correspondant à 1 % du budget. Pour la section d'investissement le Conseil Municipal vote 59 400 € de crédits complémentaires affectés à 9 opérations.

. Taxe communale sur l'électricité : actualisation 2014 du coefficient multiplicateur.

Le Conseil décide d'appliquer l'arrêté ministériel du 30 mai 2013 et de porter ce coefficient de 8,12 à 8,44 au 1^{er} janvier 2014. La recette 2013 de cette taxe est estimée à 120 000 €. La recette supplémentaire correspondant au changement de coefficient est de 4 800 € environ. Cette décision engendrera une dépense supplémentaire évaluée entre 0,50 et 1 € par an pour un ménage chartrain.



. Taxe d'habitation : assujettissement des locaux vacants.

Par délibération du 11 septembre 2006, le Conseil a décidé d'assujettir à la taxe d'habitation les logements vacants depuis 5 ans. La Loi de Finances pour 2013 a modifié la durée de vacance nécessaire pour assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation en la ramenant à deux ans. Le Conseil décide d'appliquer cette disposition sur la commune.

■ Personnel

. Modification du tableau des effectifs au 1^{er} octobre 2013 : service hygiène- restauration.

Les responsables du service Hygiène-restauration ont procédé à une réorganisation de certains plannings dans le but d'optimiser les temps de travail et de tenir compte des nouvelles surfaces à entretenir. Le Conseil décide d'actualiser le tableau des effectifs, et de modifier les temps d'emploi de quatre adjoints techniques 2^e classe au 1^{er}/10/13 : augmentations de 25 h à 35 h ; de 17 h 50 à 35 h ; et de 24 h à 25 h de 3 adjoints techniques 2^e classe. Diminution de 26 h à 22 h d'un adjoint technique 2^e classe. Ces modifications auront pour effet de diminuer les temps d'intervention d'agents auxiliaires.

■ Administration générale

. Achat mutualisé d'un radar avec les communes de Vern sur Seiche et Noyal-Châtillon sur Seiche.

Le Conseil municipal décide d'acquérir un radar conjointement avec les communes de Vern sur Seiche et Noyal-Châtillon sur Seiche. Le coût de ce

matériel est estimé à 3 990 € HT. Une convention sera à passer pour définir les conditions d'acquisition, de maintenance et d'utilisation de ce matériel.

. Vœu du Conseil Municipal pour la réalisation, dans les meilleurs délais, de l'échangeur de la Conterie sur la RD n°34.

Le Conseil formule un vœu auprès de M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine pour que l'Etat inscrive les crédits nécessaires au programme routier pour la réalisation d'un échangeur sur la RD 34 au droit de la ZAC de La Conterie.

■ Enfance-Jeunesse et Sports

. Rentrée scolaire 2013 : effectifs 2013-2014 (voir page 8)

. Convention avec le Syndicat intercommunal Jean Wiener

Le Syndicat Jean Wiener et le service Petite Enfance mettent en œuvre une action de sensibilisation à la musique (enfants des assistantes maternelles, des crèches, des classes de la petite section des deux écoles maternelles). Cette action se déroulera dans les différents sites. Le nombre d'heures d'intervention sera de 37h. 25h sont financées par le Département et le Syndicat Jean Wiener. La participation de la ville, sollicitée pour les 12h restantes est évaluée à 420 €. Le Conseil autorise M. le Maire à signer la convention correspondante.

Pour en savoir +...

Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le www.ville-chartres-debretagne.fr

Etat Civil...

Naissances

- 11 août
Carla Bechir-Oury
3, square René Vautier
- 25 août
Ambre Berranger
41, avenue de la Marionnaise
- 4 septembre
Zohra Azizi Alaoui 14, rue de Fontenay
- 6 septembre
Axel Le Clec'h 19, allée de Fréhel

Mariage

- 7 septembre
Franck-Olivier Jedrzejak
et Brigitte Hevin 14, rue d'Irlande

Décès

- 27 août
Marie Amouriaux, veuve Gastel
19, rue de la Poterie

Agenda...

- Samedi 12 octobre
Fête des classes 3
- Du 14 au 18 octobre
Semaine du goût
- Vendredi 18 octobre
Journée mondiale du refus de la misère. Thème "Inventons les nouveaux chemins de la solidarité". Nombreuses interventions et témoignages.
À Orgères à partir de 18h, place de l'Eglise (ou salle des fêtes selon la météo).
- Samedi 19 octobre
Journée T'es Cap, pas Cap
proposée par les jeunes citoyens de Cap à Cité
Parc de Loisirs à partir de 10h
- Dimanche 27 octobre
Loto du Comité des Fêtes
Halle de La Conterie, Ouverture des portes à 11h30 - début des jeux à 14h.
- Lundi 4 novembre à 18h30.
Conseil Municipal
Salle du Conseil Municipal

A noter

■ Inscriptions sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune du 1^{er} septembre au 31 décembre. Veuillez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les jeunes atteignant 18 ans jusqu'au 28 février 2014 seront inscrits automatiquement. Un courrier les avisant de leur inscription leur sera adressé. Si ce n'est pas le cas, prendre contact avec le service Elections à l'accueil de la Mairie avant le 31 décembre.

■ Le fleurissement "récompensé"



Le 13 septembre, à la résidence (Ehpad-Foyer de vie) de la Poterie, en présence d'élus et du personnel, les résidents ont été récompensés pour leur participation au fleurissement. En fin d'après-midi, sur le site du jardin partagé, chemin du Chat qui danse, élus et jardiniers des jardins familiaux se sont retrouvés autour des plantations.

Notez, dès à présent le thème du Fleurissement 2014 : "Étincelles de couleurs"

■ Visite de quartier

Une fois par trimestre, la ville organise des visites dans l'un des huit secteurs de son territoire. Elus et techniciens rencontrent les habitants sur leurs lieux de vie ou de travail.

La prochaine visite aura lieu le samedi 12 octobre dans le secteur suivant

. 9h00 : départ ancienne station d'épuration. 9h15 : rue d'Argoat / rue du Léon. 9h45 : av. C. Mérel / rue d'Argoat. 10h15 : av. C. Mérel / rue A. Le Braz. 10h45 : av. C. Mérel / rue P. Corneille (4). 11h15 : rue J. Racine / rue V. Hugo / rue Boileau. 11h45 : av. C. Mérel / rue Berlioz. 12h00 : retour et pot de l'amitié, services techniques.

Eclairage public

Fini les vieilles lanternes !

La commune de Chartres de Bretagne compte un peu plus de 1 600 points lumineux. Débuté en 2009, le programme de renouvellement du parc d'éclairage public se poursuit.

Chaque année, environ 3% des candélabres et plus de 10 % des ampoules sont renouvelés. La priorité est donnée au remplacement des lampadaires les plus anciens ainsi qu'aux grands axes sillonnant la commune. L'objectif est d'équiper, à terme, tous les points lumineux d'ampoules moins énergivores. Les services techniques communaux ont adopté les diodes électroluminescentes, plus couramment appelées Led. Ces "ampoules nouvelle génération" permettent une véritable économie d'énergie pour un niveau d'éclairage sensiblement équivalent.

Pour l'avenue du Maine, le choix s'est porté sur la "lampe à décharge" qui a une couleur plus blanche que les anciennes lampes au sodium, avec un meilleur rendement pour une consommation moindre. Le programme de rénovation 2013 porte sur l'allée et l'impasse du Four Chesnel, la rue du Roussillon, le rond-point de la Chaussairie, l'accès du centre d'animation l'Igloo, la rue de Fontenay et la liaison douce entre la rue de Craïova et la rue de Fénidan.



■ Ce chemin nouvellement aménagé et équipé de lanternes nouvelle génération permet désormais de rejoindre la rue de Fénidan et le secteur de l'école de l'Auditoire en venant du centre commercial.



Nouveau visage

Sébastien Rouaud, électricien de 26 ans a rejoint les services techniques de la ville de Chartres en juillet dernier. Après une formation classique en électricité, il s'est spécialisé dans les énergies renouvelables et le photovoltaïque. Il a en charge la maintenance électrique des bâtiments communaux : "Cet été, par exemple, j'ai vérifié tous les néons et blocs de secours des deux écoles". L'entretien régulier du parc des éclairages publics incombe également à Sébastien : "Je vérifie régulièrement le bon fonctionnement des candélabres, je change les ampoules... Si vous voyez parfois les luminaires allumés en plein jour, c'est parce que je cherche les dysfonctionnements qui ont pu être constatés la nuit !". En plus de sa casquette d'agent communal, Sébastien est engagé comme pompier volontaire à Rennes depuis plusieurs années. Il pourra donc être amené à intervenir en journée, avec l'équipe du centre de secours de Chartres de Bretagne.

édi TO...

L'avenir de PSA à Chartres de Bretagne

Les déclarations de PSA Peugeot-Citroën à propos des perspectives de production en France ne peuvent que préoccuper chacun d'entre nous en ce qui concerne l'avenir de l'usine de la Janais à Chartres de Bretagne. Si l'engagement de la direction reste de ne pas fermer d'usine avant 2016, il n'y a dans les faits aucun véhicule annoncé avant 2017 pour la Janais... En 6 mois, le délai a été repoussé d'un an puisqu'en avril on parlait encore d'un véhicule pour 2016. Le véritable fait porté à la connaissance du public, le 25 septembre dernier, concerne les caractéristiques du futur modèle. Ce ne sera pas le successeur de la C5. "Exit" donc X8¹ puisque le projet partira chez Dongfeng en Chine. Dans ces conditions, peut-on encore concevoir que la prochaine 508 fabriquée à partir des mêmes bases techniques que les C5 puisse rester à Chartres de Bretagne ?

L'annonce d'un gros véhicule de type "SUV" ou "faux 4x4"², garantit-elle la viabilité à échéance 2017 de l'usine ? Avec des volumes très limités, ce véhicule permettra-t-il d'atteindre la barre fatidique des 100 à 150 000 véhicules / an pour maintenir l'emploi ? D'autres questions subsistent concernant une usine encore exclusivement dédiée au haut de gamme dans un contexte de durcissement inéluctable des bonus-malus. Si l'engagement est tenu, nous approuvons totalement le Président du Directoire, M. Varin

lorsqu'il envisage de maintenir des investissements complémentaires sur l'unique ligne d'assemblage pour fabriquer de plus petits modèles à Chartres de Bretagne. Cette intention jugée indispensable par tous est attendue depuis 2008.

A ce stade, il s'impose que de nouvelles initiatives soient enfin prises, de sorte qu'on nous démontre une fois de plus que l'industriel garde intact toute sa détermination pour garantir la pérennité de l'usine. Nous savons pertinemment que c'est aussi une condition préalable pour accueillir d'autres fabrications ; entre autres de la marque Opel-General Motors. C'est le sujet dont le Président Varin vient de faire encore état pour chacune des quatre usines terminales restantes sur le sol français.

En tout état de cause, il n'est maintenant plus interdit de penser à d'autres fabrications automobiles, alors même que les marges de manœuvre de PSA se réduisent au gré des mois.

Pour agir efficacement et préparer l'avenir d'un site aussi fragilisé, nous serons encore et toujours aux côtés de PSA, des sous-traitants et de tous les salariés de la filière.

1. "X8" est le nom de code pour le projet industriel de la future C5. Il serait maintenant dénommé X83".
2. Projet "X84".

Le 1^{er} octobre 2013

Jean-Louis Tourenne,
Président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine

Philippe Bonnin,
Maire de Chartres de Bretagne
Conseiller Général du canton de Bruz

Opération logement

L'écho de la Seiche



■ Les futurs habitants étaient présents pour la pose de la 1^{ère} pierre.

Le 21 septembre dernier, en présence de Philippe Bonnin, Maire de Chartres et d'Alain Miclard, adjoint à l'aménagement et à l'urbanisme, les représentants de la société SO.RE.IM ont symboliquement planté le premier arbre et posé la première pierre du programme immobilier baptisé "L'écho de la Seiche" sur un terrain d'une surface de 17 332 m² situé le long de la route de Pont-Péan, secteur des Peupliers. Il s'agit d'un ensemble de 51 logements collectifs répartis en 6 bâtiments, et de 20 maisons individuelles. Archipel Habitat proposera 16 locatifs sociaux et 4 maisons en accession aidée. SO.RE.IM proposera 10 maisons et 9

logements en accession aidée ainsi que 6 maisons et 26 logements en accession libre. L'objectif est de constituer de petits îlots facilitant les rapports de voisinage et de favoriser la mixité de formes urbaines entre habitat collectif et individuel.

L'opération a été confiée à l'atelier d'architectes Loyer de Bruz. Philippe Bonnin a tenu à souligner : "elle s'inscrit dans les exigences environnementales qui seront mises en œuvre dans l'éco-quartier voisin des Portes de la Seiche". La livraison des premiers logements est prévue à la fin 2014.

Achat mutualisé

d'une balayeuse de voirie

Réalisé jusqu'à présent par une entreprise extérieure, le nettoyage des rues de la ville sera dorénavant assuré par une balayeuse acquise conjointement par les villes de Chartres de Bretagne et Noyal-Châtillon sur Seiche.

Vous l'avez déjà peut-être vue circuler dans les rues chartraines. Equipée de balais à l'avant et de brosses de caniveau sur les côtés, la nouvelle balayeuse aspiratrice hydrostatique de voirie est en service depuis le 12 septembre. Le prix d'achat (106 840,20 € HT) ainsi que les coûts de maintenance sont partagés entre les deux communes utilisatrices.

Ce nouveau véhicule sillonne les rues de la ville le mercredi après-midi, le jeudi et le vendredi. Il complète le matériel existant et le travail des agents des services techniques en offrant davantage de réactivité : "En plus de l'aspiration centralisée permettant de stocker 2,5 m³ de déchets,



■ Sylvie Épaul, maire de Noyal-Châtillon et Philippe Bonnin, maire de Chartres de Bretagne accompagnés des agents des deux communes en charge de la nouvelle balayeuse.

la balayeuse dispose d'un tuyau pour nettoyer manuellement les endroits non accessibles", explique Annabelle Garnier, responsable du service propreté urbaine.

balayeuse permet d'accéder aux chemins piétonniers, aux cours d'écoles : "dans les rues, elle ne gênera pas la circulation", complète Annabelle.

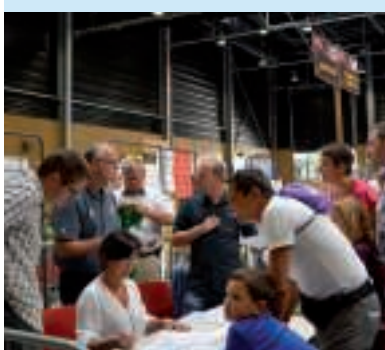
L'ensemble des rues de la commune sera brossé et aspiré en 5 semaines contre 2 mois et demi auparavant. Ces passages plus réguliers permettront également une meilleure efficacité dans la lutte contre les herbes indésirables, sans utiliser de produits chimiques. De plus, le gabarit de la

Mais la propreté n'est pas uniquement l'affaire des personnes chargées de ramasser ou de nettoyer, elle engage au quotidien la responsabilité de chacun. Enfin, n'oubliez pas de rentrer ou de garer correctement vos véhicules et de procéder à la taille de vos arbres et de vos haies pouvant occasionner une gêne lors du passage de la machine.

Dans les allées du Forum des associations



Tout premier événement de la rentrée, le Forum des Associations s'est déroulé samedi 7 septembre à la Halle de La Conterie. Dès le début de l'après-midi, les visiteurs ont déambulé en grand nombre dans les allées devant les stands. Ils ont pu échanger et s'informer auprès des nombreux bénévoles représentant les différentes et multiples activités qui font la richesse du tissu associatif chartrain. Sportifs, culturels, caritatifs, plus de 70 associations et services communaux étaient présents. Véritable vitrine des associations, le Forum est pour elles l'occasion de se faire connaître, de promouvoir des activités, de recruter des bénévoles, et surtout de favoriser de nouvelles adhésions.



Cérémonie du mérite associatif

Des citoyens engagés pour les autres

À l'issue du forum des associations se déroule la cérémonie du mérite associatif, l'occasion de mettre à l'honneur quelques-uns des bénévoles qui se dévouent pour faire vivre une association. Cette année, Jacqueline Mora, Pierre-Yves Pardo et Marie-Andrée Collet ont été récompensés.



Discrétion et générosité

Lors de la cérémonie du 7 septembre, Marie-Andrée Collet ne pouvait pas être présente. Michelle Courtet, adjointe à la solidarité a salué son engagement pendant 17 ans au sein de la banque alimentaire de la commune de Chartres : "En 1996, j'ai contacté Marie-Andrée afin de m'épauler dans la mise en place de la solidarité alimentaire sur notre commune. Elle a immédiatement adhéré au projet et est rapidement devenue la "référénte" de la commune auprès de la banque alimentaire départementale. Très investie, elle dynamise le réseau de bénévoles, suit scrupuleusement le déroulement des stocks, les bonnes pratiques alimentaires, d'hygiène et de sécurité. Membre du Conseil d'administration du centre communal d'action sociale, elle a suivi avec intérêt et confidentialité, les dossiers présentés. Pendant 17 ans, par son charisme, sa discrétion, sa douceur et sa générosité, elle nous a prouvé sa motivation et son souhait d'être utile aux autres sans rien attendre en retour".

Connaissez-vous la Dame du yoga ?



Jacqueline Mora affiche une joie de vivre et une générosité qu'elle a plaisir à transmettre autour d'elle. "Je suis persuadée que le yoga, que je pratique régulièrement contribue à mon bien-être. Au-delà du bénéfice physique incontestable, ces moments m'aident à gérer mes émotions, à prendre du recul sur les événements", dit-elle. Chartraine depuis plus de 30 ans, Jacqueline est originaire des Côtes d'Armor. "Je me suis installée sur la commune en 1982. A la naissance de mon second enfant, j'ai voulu reprendre une activité naturelle". Après quelques séances de yoga, elle "attrape le virus" et ne manquera aucune séance en 30 ans.

d'adhérents". Au-delà d'une pratique assidue, Mme Mora s'est engagée dans le bureau en 1997 : "Je me suis dit que j'avais bien profité en simple consommatrice. Il me fallait donner aussi de mon temps pour les autres et pour cette activité chartraine". Vice-présidente pendant 16 ans, elle a pris la présidence depuis quelques mois. "C'est une fonction intéressante et enrichissante qui exige de la rigueur, de la diplomatie et un respect de chaque personnalité". Et pour ces qualités humaines, on peut faire confiance à la dame du Yoga, comme on la surnomme !

En lui remettant le mérite associatif 2013, Florence Poulain, adjointe aux sports, a tenu à saluer son engagement et sa grande force au service des autres.

A la création du club en 1979, la discipline est peu connue : "Nous étions une petite dizaine. Aujourd'hui, nous sommes une centaine

Fou de foot

Né en Algérie en 1948 avec "un ballon dans les pieds", Pierre-Yves Pardo, enfant, jouait au football sur des terrains en terre sous le soleil brûlant de Fornaka, près d'Oran. A l'âge de 14 ans, il arrive à Rennes avec ses parents pour retrouver sa sœur, déjà établie en Ille-et-Vilaine avec son mari. La famille Pardo s'installe à L'Hermitage et la première préoccupation de Pierre-Yves est de trouver un club pour taper le ballon : "Quelle surprise de voir évoluer les joueurs sur des terrains en herbe ! Mon premier maillot fut celui de la ville de Mordelles, j'ai rejoint ensuite le club de L'Hermitage". En 1972, il épouse Danielle : "Le mariage a eu lieu un vendredi... pour pouvoir aller jouer au football le dimanche, bien sûr !".

La vie professionnelle et son entreprise d'électricité l'éloignent malgré lui, de sa grande passion du ballon rond. En 1984, la famille, agrandie de deux enfants, s'installe à Chartres de Bretagne. En 1985, il assiste, en

simple spectateur, à un tournoi au stade, à quelques pas de chez lui : "Sur le bord du terrain, je fais la connaissance de Rémy Berranger, on parle foot... on sympathise... quelques semaines plus tard, me voilà licencié du club !" Ainsi, à 37 ans, il rechausse les crampons... pour son plus grand bonheur !

Rapidement, il encadre l'équipe des juniors puis l'équipe 1. Il occupera le poste de vice-président de 1990 à 1998 puis président de 1998 à 2007. En 2007, il rejoint le bureau de la Fédération Espérance, dont il est toujours vice-président aujourd'hui. S'il a rangé son maillot de joueur au vestiaire il y a 10 ans, il poursuit l'entraînement des moins de 13 ans les mercredis après-midis et passe ses dimanches sur le banc de touche pour les matchs de l'équipe fanion. Quand on demande à Pierre-Yves Pardo ce qui l'anime, il évoque, bien entendu, sa passion du football amateur mais ajoute : "À

travers le sport et la vie associative, j'ai rencontré des gens formidables, engagés. La vie associative est riche d'enseignements et je n'ai pas l'intention d'arrêter d'apprendre !".

En recevant son mérite associatif des mains du Maire, Philippe Bonnin, Pierre-Yves Pardo a tenu à rendre hommage à André Jehannin, récemment disparu : "En plus d'être un grand ami, il fut un exemple de dévouement et d'engagement pendant quarante ans pour le club de foot chartrain".



■ Equipe de L'Hermitage 1964. Pierre-Yves est à gauche au 1^{er} rang.



Infos en +

■ Journée de vaccination

Le vaccin contre la grippe est un geste de prévention simple et efficace pour tous. Assia Réseau UNA propose une journée de vaccination au Centre de Soins. Dans le cadre de leurs missions de prévention et d'éducation, les infirmières du Centre de Soins invitent (sans rendez-vous) toutes les personnes désireuses de se faire vacciner contre la grippe. Le vaccin est gratuit pour les + de 65 ans et pour certaines personnes souffrant d'affections de longue durée ; il se délivre sur prescription médicale et est à retirer en pharmacie.

Mardi 15/10 9h à 18h dans les locaux d'ASSIA (Espace Brocéliande). + d'infos au 02 99 77 12 77 ou sur www.assia-una.fr/index.php/actualites/evènements

Les secrets de la batte



Le Comité Départemental de Baseball souhaite créer un club à Chartres. Pour découvrir la discipline, un créneau gratuit et ouvert à tous est proposé tous les mardis de 17h30 à 19h à l'ensemble sportif Rémy Berranger. Les séances sont assurées par un éducateur sportif professionnel du comité départemental et le matériel est prêté. Les enfants souhaitant s'initier doivent prévoir une tenue de sport.

Infos et inscriptions : Alexandre Hubert au 06 48 36 11 72.

■ Collecte Emmaüs

De nombreux objets, meubles, matériels dont vous souhaitez vous débarrasser peuvent, après réparation, encore servir et profiter à d'autres personnes. La communauté Emmaüs organise une collecte le samedi 2 novembre à Chartres de Bretagne devant la déchetterie, avenue du Trégor de 9h à 12h et de 14h à 18h.

■ Café des Aidants

Vous accompagnez un proche âgé ou en situation de handicap. Ne restez pas seul(e) face aux difficultés. Venez partager votre expérience avec d'autres personnes qui apportent une aide régulière à un membre de leur entourage en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Les rencontres sont animées par une psychologue et un travailleur social.

Lundi 4 novembre de 15h à 16h30 : "Au domicile, la collaboration entre les aidants familiaux et les professionnels."

Accès libre sans obligation d'assiduité. A Pont-Péan au Café des Genêts, 31 av. du Chemin Vert. Chacun paie sa consommation.

Organisé par CLIC All'âges, infos au 02 99 77 35 13 ou www.clic-alliages.fr.



Les 40^e foulées

485 coureurs étaient au départ de la course des 10 km, un record de participation. Après 31 minutes et 48 secondes, le Kenyan et néo-Pacéen Jackson Onami chez les hommes a remporté l'édition 2013.

Chez les dames, c'est Chantal Berthelot qui s'adjuge une large victoire en 36 minutes et 15 secondes et le record

de l'épreuve. Habituellement membre de l'équipe d'organisation, elle a finalement pris la décision de concourir pour ce 40^e anniversaire des Foulées chartraines.

Dans l'après-midi, au cœur du Parc de Loisirs, devant le nouveau kiosque, les courses jeunes et des écoles ont aussi

été une belle réussite... Pour clôturer la journée, 23 duos étaient au départ de la course en couple au profit de l'association Téria.

Ainsi, de Zoé, 8 ans à Jean, 83 ans, près de 600 coureurs ont participé à ce 40^e anniversaire des Foulées Chartraines, préparé et encadré par 60 bénévoles.

Tous les résultats sur <http://club.quomodo.com/fouleeschartraines/> + de photos sur www.ville-chartresdebretagne.fr "Notre ville en images".



La Fête des Jumelages "croque" le Fleurissement



La traditionnelle fête de septembre organisée par les comités de jumelages de Chartres de Bretagne a été un grand succès. Les délégations polonaise et lithuanienne ont partagé de beaux moments musicaux avec les Chartrains. Le dimanche, l'apéritif offert par la ville a rassemblé les habitants autour du

thème du fleurissement de l'année "Une plante dans l'assiette" : "Les jeunes de Cap à Cité se sont énormément investis dans la préparation des amuse-bouches à base de légumes récoltés sur la commune... un grand merci à eux et à tous les bénévoles impliqués dans cette fête", souligne Suzanne Desrez, Présidente du comité organisateur.



■ Mémoire du pays chartrain

Journées du Patrimoine

Les anciens fours à chaux de Lormandière n'ont plus de secret pour les quelque 200 curieux de Chartres et d'ailleurs, venus lors des journées du Patrimoine les 14 et 15 septembre. Le site industriel d'extraction de la chaux était exceptionnellement ouvert. La visite guidée était assurée par Jean-Pierre Primault de l'association Mémoire du pays chartrain. Une leçon d'histoire grandeur nature !



■ Espérance Chartres Basket-Ball

1^{ère} édition d'un camp Basket



Pour sa première édition, le camp de basket organisé par l'ECB a réuni 14 jeunes licenciés du club du 19 au 23 août à Clécy dans le Calvados, un cadre privilégié situé en Suisse Normande. Sous la responsabilité de l'éducateur Julien Bouffort, deux bénévoles chartrains ont encadré le groupe. Les stagiaires ont pratiqué 20 heures de basket et ont découvert quatre activités : le VTT, l'escalade, le kayak et le tir à l'arc. Ils ont pu également rencontrer les joueurs de haut niveau du Caen Basket Calvados.

Baissons le volume ! Manger c'est bien, jeter ça craint

La commune de Chartres a lancé une expérimentation de récupération des déchets organiques au restaurant municipal de l'Auditoire. Tri, pesée, compostage... le personnel comme les enfants se sont pris au jeu et contribuent ainsi à limiter le gaspillage.



En 2009, les habitants d'Ille-et-Vilaine ont produit 583 000 tonnes de déchets, soit 547 kg/personne. 30 kg de nourriture sont jetés chaque année par habitant. Les déchets organiques constituent près de 30 % des déchets retrouvés dans

les poubelles résiduelles destinées à l'incinération. Les chiffres sont alarmants et en 2016, les collectivités locales auront l'obligation de composter leurs déchets organiques.

La commune de Chartres a décidé d'anticiper cette réglementation : "La responsabilisation des jeunes face au gaspillage alimentaire est devenue l'un des enjeux de la restauration scolaire. Outre l'impact environnemental, ces déchets représentent un réel coût de traitement pour la collectivité et donc pour les familles", souligne Marie-Noëlle Delanoë, adjointe aux affaires scolaires. La cuisine centrale intercommunale prépare et livre des repas équilibrés et de qualité aux enfants fréquentant les restaurants municipaux : "Notre rôle à la cantine est d'inciter les plus jeunes à goûter. Pour que manger soit un plaisir, il faut jouer sur le côté ludique des formes, des couleurs, des saveurs. Plus les enfants mangent, moins il y a de gaspillage alimentaire", complète Olivier Hervault, responsable du restaurant municipal.

Ainsi, depuis la mi-juillet les enfants fréquentant le restaurant de l'Auditoire trient leurs déchets en bout de table à la fin du déjeuner. Les restes de repas ainsi que les serviettes en papier sont rassemblés dans une assiette et le reste (papier de fromage, barquettes en plastique...) dans une corbeille : "Nous collectons table par table les déchets et nous pesons l'ensemble des déchets chaque midi. Nous nous situons dans la moyenne nationale qui est de 125 g par repas. Evidemment tout dépend du menu servi, les os de poulet, par exemple, alourdissent le poids", précise Olivier. Les déchets organiques, seront récupérés périodiquement par les services techniques, et seront stockés dans un silo. Mélangés avec de la matière sèche, ils seront transformés en compost et serviront, à terme, pour les plantations dans la ville, gérées par les services espaces verts.

Semaine du goût dans les restaurants municipaux chartreains, du 14 au 18 octobre : "Goûtons nos produits locaux".



Vie éco La Lavandière des Lices



Une tache de vin rouge sur une robe en soie ? Pas de panique ! La Lavandière des Lices est intraitable pour les tâches et prend soin de vos vêtements.

Début septembre, Jacqueline Levoyer a repris le pressing du centre commercial Vit-Press 35 de Mme Letailleur, place René Cassin. Artisans spécialistes du nettoyage des textiles, M. et Mme Levoyer sont "dans le métier" depuis plus de 15 ans : "Nous étions propriétaires du pressing de la place des Lices à Rennes entre 2000 et 2010. Nous exploitons également une blanchisserie pour les professionnels à Saint Armel

ainsi qu'un pressing à Janzé qui a gardé aussi le nom "Lavandière des Lices". Nous sommes ravis de cette nouvelle installation à Chartres de Bretagne", souligne Mme Levoyer. La Lavandière des Lices est une aventure familiale puisque Mme Levoyer travaille aussi avec sa fille Chloé.

Vos chemises, rideaux, robes de mariées et couettes en plumes sont entre de bonnes mains : "Nous n'utilisons pas de perchloréthylène, un solvant dérivé du pétrole redoutable vis-à-vis des salissures mais à l'impact tout aussi dévastateur sur la nature et la santé humaine", précise Jacqueline. Outre le nettoyage, La Lavandière des Lices propose des services de couture et de repassage.

■ Ouvert le lundi de 14h à 19h ; du mardi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 9h à 13h. Contact : 02 99 41 33 18



Cap ou pas Cap !

Découverte des institutions, visites, séances de travail... Les six premiers mois des jeunes Chartreains, embarqués dans l'aventure Cap à Cité, ont été riches d'enseignements et de rencontres. Après les deux mois d'été, ils se sont rapidement remis au travail et proposent aux Chartreains une grande journée citoyenne et conviviale le 19 octobre prochain.

Soyez au rendez-vous dès 10h sous le kiosque du parc de loisirs : "Nous allons faire une balade dans la ville et dans le parc pour ramasser les déchets. Plus nous serons nombreux, mieux nous pourrions contribuer au nettoyage de notre ville", souligne Anaïs.

Les jeunes ont sollicité des associations et des structures chartreains telles que les Courous d'Chemins et JoAillettes 35, dont l'objectif est de rendre accessible la randonnée aux personnes à mobilité réduite par l'utilisation de fauteuils adaptés. "La recherche de partenariats cohérents pour mener des actions fait totalement partie de leur année de jeunes citoyens.", explique Lydie Corbin, coordinatrice de Cap à Cité. Après cet effort collectif qui se veut convivial et intergénérationnel, place au déjeuner ! Pensez à apporter votre sandwich et vos cornichons, le kiosque accueillera tous les participants pour un pique-nique géant (ou à l'Igloo en cas de pluie).

L'après-midi dès 14h le parc de loisirs (ou le centre d'animation l'Igloo en cas de mauvais temps) devient "la cour de récré" pour tous : ping-pong, chamboule-tout, relais à l'aveugle, croquignol, échecs, billard indien, palets, moly, relais en fauteuil roulant... "Notre souhait est de créer du lien entre les générations par le jeu et de sensibiliser le public au handicap", souligne Rowan. En effet, outre les jeux traditionnels en bois ou les jeux de plateaux, des associations liées au handicap mèneront des actions de sensibilisation. Les jeunes citoyens seront pleinement acteurs de cette journée ; ils accueilleront le public et animeront les jeux.

Chercher des partenaires, créer des affiches, inviter les associations et les "officiels", trouver du matériel... Tanguy, Azénor, Emeline, Lisa et les autres jeunes Chartreains de Cap à Cité préparent activement cette journée. Alors venez nombreux !

Samedi 19 octobre ■ RDV à 10h au Kiosque du Parc de Loisirs pour une Balad'collecte dans Chartres ■ Apporter son pique-nique le midi ■ De 14h à 17h30 : après-midi Jeux (traditionnels, relais, jeux de plateaux, découverte handisport)... Ouvert à tous âges et gratuit.

■ Atelier sommeil

Les conséquences de la privation chronique de sommeil peuvent être nombreuses sur la santé : prise de poids, douleurs, dépression, aggravation des troubles respiratoires et cardiovasculaires, endormissement au volant ou au travail, baisse de performance, difficulté de concentration...

L'association Ateliers de Sophrologie - détente et relaxation - propose une rencontre pour faire découvrir ce que la sophrologie peut apporter pour améliorer l'hygiène de vie et la qualité du sommeil. Animé par Gamzé Ripoché, intervenante de l'association, sophrologue diplômée, l'atelier alternera conseils pratiques et techniques simples à mettre en place.

■ Atelier gratuit et ouvert à tous, le jeudi 17 octobre à 18h à l'Espace Brocéliande. ■ Contact : Ateliers de Sophrologie au 06 72 62 12 22 ou <http://ateliers-sophrologie.monsite-orange.fr>

Festival des Sciences

Ne manquez pas les rendez-vous chartreains

■ A la découverte des énergies renouvelables. Parcours dans la commune par J.P. Mutshe, enseignant de sciences physiques et conseiller municipal.

Mercredi 16 à 14h30 (RDV devant l'éolienne au Stade). Visite de 2h, réservation au 02 99 77 13 00.

■ 675 m d'archives géologiques... bienvenue en subterra incognita ! Retour sur le chantier extraordinaire mené en 2010 sur la commune : prélever une carotte de près de 700 m, la plus profonde jamais réalisée en Bretagne. Conférence d'Hugues Bauer, géologue (BRGM). Vendredi 18 à 20h30 Salle Viviane de l'Espace Brocéliande.

Pour en savoir + www.espace-sciences.org

à VOIR

La programmation nomade du Pôle Sud...

■ Musique du monde

Rendez-vous à Pont-Péan

Flavia Coelho et Jeffrey Arnone

Vendredi 18 à 21h, à l'espace Beausoleil
Dans le cadre du festival Le Grand Soufflet

■ Chanson

Rendez-vous à Noyal sur Vilaine

Lili Cros et Thierry Chazelle : Tout va bien

Vendredi 25 - samedi 26 à 20h à l'Intervalle
Et en +... En première partie :
. Le 25 : Alee . Le 26 : Dimoné

A la Médiathèque

■ Rendez-vous contes

Mercredi 16 octobre à 15h30.

Sur inscription à La Médiathèque

au 02 99 77 13 22.

A partir de 3 ans.

La rando du Téléthon

■ L'association Génétique Chartraine propose une randonnée contée et accompagnée d'un accordéoniste : visite commentée des fours à Chaux de Lormandière et de Chartres de Bretagne avec exposition de véhicules anciens. Randonnée d'environ 8 km, organisée avec l'association Mémoire du Pays Chartrain et encadrée par les membres des Courous d'Chemins. Au retour, un goûter (vin chaud, crêpes, café, thé...) attendra les participants.

Randonnée familiale ouverte à tous âges.

Participation : 5 € adulte et 2 € enfant.

Dimanche 20 octobre,

départ à 13h30 de la salle Victor Basch.

à COTÉ

■ A Bourgarré

. Vide-grenier organisé par l'APE,

Salle de sports

Dimanche 20 octobre à partir de 7h.

■ A Bruz

. Histoires de commerce : Bruz des années 50 à nos jours. En partenariat avec le Musée de Bretagne et l'Office de Tourisme, la Ville de Bruz retrace l'histoire du commerce des années 50 à nos jours grâce à une très belle collection de témoignages et d'objets récoltés auprès des commerçants et familles de commerçants bruzois.

Jusqu'au 13 octobre à l'Espace Gauvain du Grand Logis - entrée libre.

. Champions de la p'tite balle jaune

Le Tennis Club de Bruz accueille pour la première fois l'Open de Rennes.

Du samedi 5 au vendredi 11 octobre
Qualifications, matchs et entraînements au Tennis club de Bruz / Accès libre et gratuit.

Culture

Orchestre à l'école

Le lundi, c'est trompette !

Trombone, clarinette, répinique ou saxophone... En ce lundi midi 16 septembre, les salles de musique de l'école intercommunale Jean Wiener résonnent de notes pas toujours très justes ! Et pour cause ! 30 enfants de l'école de l'Auditoire découvrent, par petits groupes, les instruments qu'ils utiliseront pendant deux ans dans le cadre du dispositif "Orchestre à l'école".

La commune de Chartres, l'école élémentaire de l'Auditoire et le conservatoire à rayonnement intercommunal Jean Wiener ont mis en œuvre un partenariat (d'une durée de deux ans) pour la création d'une fanfare de rue et d'une batucada dans le cadre des activités périscolaires : "Nous avons déjà mené ces actions auparavant à Noyal-Châtillon sur Seiche et à Saint Jacques de la Lande. Il s'agit de favoriser l'accès à la culture musicale et à la pratique instrumentale collective au plus grand nombre d'enfants. Cette initiative

apporte aux élèves un bagage musical, leur donne l'opportunité d'apprendre à se servir d'un instrument et à lire la musique", explique Véronique Renard, directrice de l'Ecole Jean Wiener.

Le budget pour l'enseignement de 21 000 € pour les deux années, est cofinancé par la commune de Chartres, le syndicat Jean Wiener et le Conseil général d'Ille-et-Vilaine. Les instruments (13 000 €) ont été subventionnés par l'association nationale Orchestre à l'école pour 46 % et le Syndicat Jean Wiener pour 54 %. Les

familles, elles, participent à l'assurance des instruments (selon les revenus : de la gratuité à 36 €). En juin dernier, le projet a été présenté aux parents et aux enfants de CE1.

Le 16 septembre, 30 enfants de CE2 et CE1 engagés dans l'aventure étaient présents pour la découverte puis le choix des instruments. Après la trompette, Pauline essaye la clarinette : "Où sont les touches, Monsieur ?". "Ah non, sur la clarinette ce sont des trous, pas des touches", répond Mériadec, professeur de musique. Dans la salle voisine, Théo s'étonne du poids d'un trombone avant de souffler à pleins poumons : "Tu es tout rouge maintenant

!", dit son copain ! Avec Paul et ses percussions de Batucada, les enfants sont émerveillés : "Je peux essayer ce drôle de tambour ? Mais comment s'accroche ce harnais ?" demande Alysée. Des enfants choisissent de rejoindre le groupe Batucada (groupe de percussions brésiliennes), d'autres sont davantage attirés par la fanfare de rue. Six professeurs qualifiés interviennent deux fois par semaine. La séance du lundi midi est consacrée à l'apprentissage technique d'un instrument, celle du jeudi après-midi à la réalisation d'un orchestre où les musiciens en herbe apprennent à jouer ensemble. Entre chaque séance, les enfants peuvent rapporter l'instrument chez eux.

Motivés et volontaires, ils se sont rapidement pris au jeu et profitent chaque semaine d'un moment de convivialité partagé : "Dans quelques mois, ils seront amenés à présenter leur travail au cours de manifestations sur la commune", précise Marie-Noëlle Delanoë, adjointe aux affaires scolaires de Chartres. Le projet Orchestre à l'école étant renouvelé à Noyal-Châtillon sur Seiche et à Saint Jacques de la Lande, une première présentation du travail des jeunes artistes aura lieu le jeudi 5 décembre à la Halle de La Conterrie.



Territoires d'expériences (Suite)



■ Delphine Dauphy est allée à la rencontre d'agriculteurs chartrains.



■ Muriel Bordier a mis les enfants en boîte.

■ Pascal Mirande s'accommode des accidents photographiques, inhérents au procédé du collodion humide, pour les ériger en parti pris esthétique. Il a ainsi exploré la richesse de la matière du support et photographié des arbres ayant des silhouettes particulières. Les aléas du processus forment une image tourmentée, lyrique, proche des dessins à l'encre.

■ Marc Loyon a orienté sa démarche documentaire sur l'évolution de nos territoires, l'impact environnemental de l'être humain et son empreinte dans les paysages. Cette approche photographique aborde les voies de déplacements, l'organisation des zones

pavillonnaires, les zones d'habitat collectif... Il a passé toute une matinée au collège de Fontenay dans une classe de 5°. Après avoir montré son travail et évoqué son métier de photographe, il a réalisé des portraits au collodion, à la chambre 20x25 cm.

Les résultats de ces expérimentations artistiques nourries des expériences de chaque photographe, sont à découvrir lors des expositions à Chartres et à Iffendic et dans le livre *Territoires d'expériences (108 pages et 55 photographies aux Éditions Diaphane)*, en vente à partir du 10 octobre au prix de 25 €.

Les actus de la médiathèque...

Dans le cadre de sa thématique sur les pays nordiques, la Médiathèque vous invite à découvrir le peuple caché de l'Islande, tout droit issu de l'imaginaire nordique, à travers l'exposition "Islande, la recherche du peuple caché" de Maxime Pasquier.

Un atelier d'écriture aura lieu le 12 octobre, à partir de 14h. Animé par la poète et plasticienne contempo-



raîne Lou Raoul, cet atelier vous propose une plongée dans l'imaginaire nordique.

■ Exposition du 1^{er} au 29 octobre
■ Atelier d'écriture adulte.
Gratuit, sur inscription.

■ C'était "Le grand dimanche" le 29 septembre, à la Halle de La Conterrie



Collège de Fontenay

Même pas peur de la 6^e

Pour beaucoup de jeunes Chartrains qui étaient, l'an dernier, scolarisés dans les écoles de l'Auditoire et de Sainte-Marie, la rentrée de ce mardi 3 septembre a une saveur particulière : celle des premiers pas dans la cour des grands au collège de Fontenay. Pour la plupart d'entre eux, les lieux étaient déjà familiers, repérés à l'occasion de journées portes ouvertes ou grâce aux grands frères et grandes sœurs. Entre excitation et inquiétude, Noé, Josselin, Mélanie et les autres, parlent de cette rentrée... pas comme les autres.



Lundi 2 septembre, 18h, dans le salon d'une maison chartraine, ils sont cinq copains, manettes dans les mains, rassemblés devant un match de foot sur console. Après deux mois de vacances, contents de se retrouver, l'ambiance est à la rigolade !

Une maman annonce la couleur : "Allez les gars, fini les jeux vidéo, demain c'est la rentrée !". Mais, contrairement aux apparences, Théo, Josselin, Noé, Mathys et Nathan sont tout à fait prêts à passer du CM2 à la 6^e : "C'est vrai qu'au début, on va être un peu perdus entre les salles, les couloirs, les escaliers. Mais le collège, c'est mieux que l'école. Nous aurons plein de profs

différents et plus de liberté", dit Théo. "Oui, mais plus de travail", répond Mathys. "Moi, ce qui me plaît, c'est de faire beaucoup de sport. J'ai hâte de découvrir aussi la techno", souligne Noé. "Il paraît qu'en Science on va disséquer une souris !", s'exclame Nathan. Hilarité générale !

Pour toutes ces nouvelles matières, les garçons sont allés faire leurs emplettes de rentrée. Ils comparent leurs agendas, leurs trousseaux et leurs classeurs. Ce matériel, est, pour l'instant, bien rangé dans l'incontournable besace portée sur l'épaule.

Une nouvelle façon d'apprendre, de nombreux professeurs, une nouvelle salle à chaque heure de cours, un self à la place de la cantine... Au collège, on

devient indépendant, on apprend à se débrouiller, à travailler seul. C'est avec sérénité que Mélanie, 11 ans, envisage ce grand saut dans le secondaire. Quand elle est entrée pour la première fois au collège de Fontenay, en mars dernier, c'est son grand frère Corentin qui lui a servi de guide : "Il m'a montré les salles de cours, le self, les casiers... c'était rassurant", souligne la jeune fille. "Je vais aussi prendre le bus toute seule", complète Mélanie.

Ces grands CM2 de la cour de l'école primaire deviennent les petits du collège de Fontenay. Mélanie rejoint ainsi Nathan, Noé et les autres élèves de 6^e de Chartres de Bretagne... Les premières appréhensions sont oubliées, une nouvelle page s'ouvre.



■ Et aussi un nouveau Principal



Les 162 élèves de 6^e n'étaient pas les seuls à découvrir les rouages du collège de Fontenay, c'était aussi le cas du nouveau principal, Michel Charles. Il n'en est pas à sa première expérience en matière de direction. Il arrive, en effet du collège de Saint-Aubin du Cormier,

où il occupait ces mêmes fonctions depuis 2009, après avoir été proviseur adjoint du lycée professionnel de Pontivy. Michel Charles débute sa carrière en 1978 comme professeur d'éducation physique et sportive au lycée. Originaire de Rennes, il est satisfait de rejoindre le collège chartrain en remplacement de Claire Chateaugiron : "Fontenay est un bon collège qui bénéficie d'un environnement porteur grâce aux structures de proximité telles que le Pôle Sud, la piscine ou l'ensemble sportif". Il poursuit : "Mon souhait est de favoriser l'épanouissement de chaque élève afin qu'il exploite ses talents et ses qualités et qu'il construise au mieux son avenir". Le 3 septembre dernier, accompagné de l'équipe pédagogique, il a accueilli les nouveaux élèves de 6^e et leurs parents. La rentrée est faite pour tout le monde !

■ Rentrée scolaire

■ A l'école Maternelle Publique de Brocéliande : 161 enfants
■ A l'école élémentaire publique de l'Auditoire : 288 enfants

■ A l'école privée Sainte-Marie :
. En maternelle, 123 enfants
. En élémentaire, 167 enfants

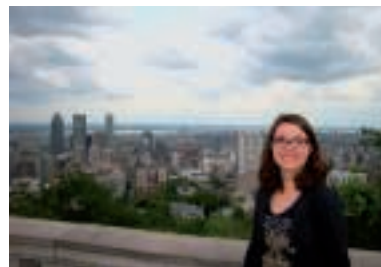
■ Au Collège de Fontenay
. Les effectifs à la rentrée : 624 élèves (637 en 2012). 162 en 6^e ; 145 en 5^e ; 161 en 4^e et 156 en 3^e.

. Provenance des élèves :

- Chartres de Bretagne : 245
- Noyal-Châtillon sur Seiche : 182
- Pont-Péan : 168

. Le collège de Fontenay, c'est : 46 professeurs ; 7 personnels administratifs ; 11 personnels de service/entretien et 11 surveillants (temps non-complets).

■ Hélios... Le retour !



■ Aurélie BRETAGNE, 21 ans, en master "Marketing produits de l'enfant", est partie à Montréal pendant 3 mois entre mai et août 2013 questionner les jeunes québécois sur leur mode de vie.

■ Pierre LE REGENT, 21 ans, étudiant à l'I.E.P. de Rennes, est parti au Chili pendant 1 an de juillet 2012 à juillet 2013. Il présentera son projet "Arts de rue au Chili".

Mardi 29 octobre à 20h, salle Victor Basch. Gratuit et ouvert à tous.

Pour les vacances

Du Son dans la cuisine



■ L'Igloo met les petits plats dans les grands pour "Les recettes de grand-mère".

Pour les 11-14 ans du
lundi 21 au vendredi 25 octobre
de 9h30 à 14h.

Tarif Chartrain : 37,05 €
Non Chartrain : 41,50 €

Sème un mot et récolte une chanson

■ L'atelier du jeudi 24 octobre de 14h à 17h proposera l'écriture collective d'une chanson. Les artistes Lili Cros et Thierry Chazelle encadreront les séances. Le vendredi 25 à 20h, les jeunes assisteront au spectacle des artistes à Noyal sur Vilaine (transport assuré).

Pour les 14-17 ans. Tarif Chartrain :
8,32 € - non Chartrain : 10 €

Cinéma d'animation

■ L'association française du cinéma d'animation et le service jeunesse proposent un stage sur les secrets de fabrication dans le ciné d'animation (jeux d'optique et techniques d'animation).

Destiné aux jeunes de 11 à 14 ans du
28 au 31 octobre, de 9h à 12h.

Tarif Chartrain : 20,80 €
non Chartrain : 25 €

Jury du film d'animation



■ Le mercredi 30 octobre à partir de 19h à l'Igloo, dans le cadre du festival national d'animation qui se déroulera à Bruz en décembre, des jeunes entre 14 et 17 ans verront une dizaine de courts métrages choisis parmi les films en compétition. Au programme : repas, échanges et sélection de 4 courts métrages. Animation en partenariat avec la Médiathèque de Chartres et l'association française du cinéma d'animation.

Inscriptions à l'Igloo jusqu'au 16
octobre de 14h à 18h30. 4, rue de
Fontenay. Tél. 02 99 41 37 62